

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
12/03/2019	16/05/2019	2019-8006

1. Intitulé du projet

EXTENSION D'UN TERRAIN DE CAMPING

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CENTRE TOURISTIQUE DE MIEL

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

GRAFFEUIL Christian

Président du Conseil d'Administration

RCS / SIRET

4 2 3 5 3 1 5 8 1 0 0 0 1 9

Forme juridique

SA à conseil d'administration

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
42.	Terrains de camping et de caravanage permettant l'accueil de plus de 200 emplacements de tentes, caravanes, résidences mobiles de loisirs ou d'habitations légères de loisirs. (art. R 122-2)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Etat des lieux : le terrain de camping possède actuellement 198 emplacements : 47 emplacements nus et 151 emplacements grand confort équipés.

Projet : l'objet de la présente demande vise à étendre le nombre d'emplacement du camping par une densification de celui-ci. Les 82 emplacements créés sont des emplacements nus.

Existant : 198 + projet : 82 = 280 emplacements au total.

Le nombre de sanitaires ainsi que l'assainissement sont en nombre suffisant.

4.2 Objectifs du projet

Dans le but de satisfaire la demande croissante concernant l'hébergement touristique le projet tend à résoudre cette problématique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase travaux présente très peu d'impact étant convenu que les emplacements créés sont nus (petit emplacement pour une tente ou une caravane) sans arrivée de fluide ou évacuation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation est sensiblement la même qu'aujourd'hui, les nuisances ne seront pas plus importantes qu'aujourd'hui (enfants qui jouent, sport d'eau...)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à un Permis d'Aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de l'ensemble du tènement : 3,96	hectares

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit : Miel
19190 BEYNAT

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 4 5' 5 2" 62 Lat. 4 5° 0 8' 0 1" 13

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒

Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	En bordure de la zone humide des 4 routes d'Albussac
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☐	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☒	☐	Zone à dominante humide du bassin de la Dordogne

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☒	☐	Puy de Roche de Vic 2,32 km

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le camping est déjà présent, le projet ne fait que le densifier
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	Non, le projet dans le tènement du camping actuel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	Comme le camping actuel

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	L'assainissement est déjà présent et suffisant, il n'engendre pas d'odeurs
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	Seul l'éclairage dans le camping pour faciliter la mobilité dans celui-ci
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	L'assainissement est déjà présent et suffisant pour le camping actuel et son projet
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☐	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il s'agit de l'extension d'un terrain de camping existant de 198 emplacements, l'extension envisagée portera l'occupation à 280 emplacements.

Cette extension n'a que très peu d'impact sur le site.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

×

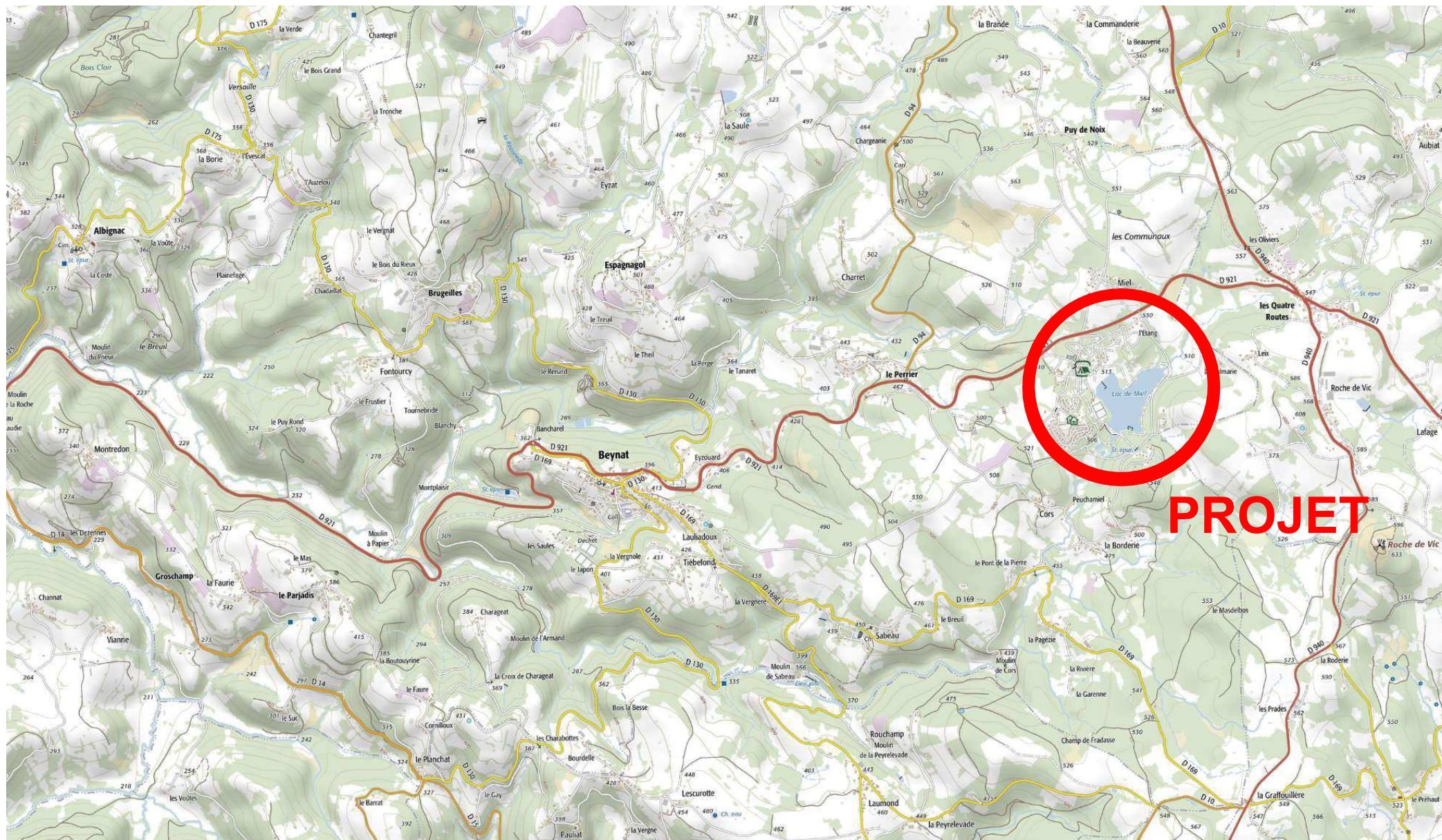
Fait à BEYNAT

le, 11 mars 2019

Signature

P/O

A hand-drawn sketch of a coordinate system. A horizontal line represents the x-axis, and a vertical line represents the y-axis. A curve is drawn in the first quadrant, starting from the y-axis and extending towards the x-axis. The curve is concave down, resembling a quarter-circle or a similar function. The axes are drawn with a slight gap at the origin.



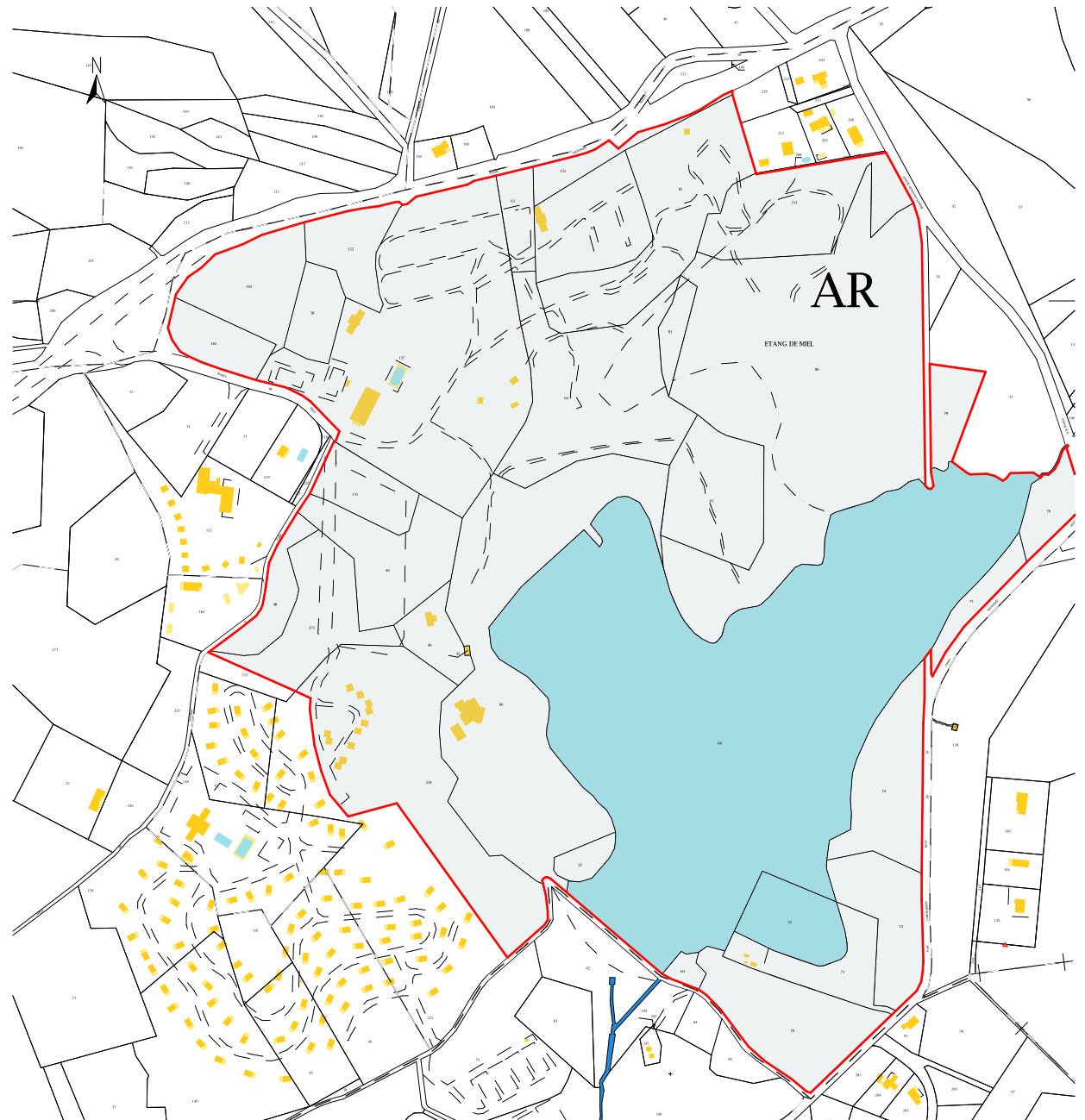
SASU Jacques LAUMOND Architecte DPLG

18 rue Archiprêtre Noël
entrée rue Tournante
24 290 MONTIGNAC
Téléphone 05 53 51 94 18

DOSSIER D'ETUDE AU CAS PAR CAS

PLAN DE SITUATION • ECH 1/ 25 000

CAMPING LE LAC DE MIEL
Id : Miel
19190 BEYNAT



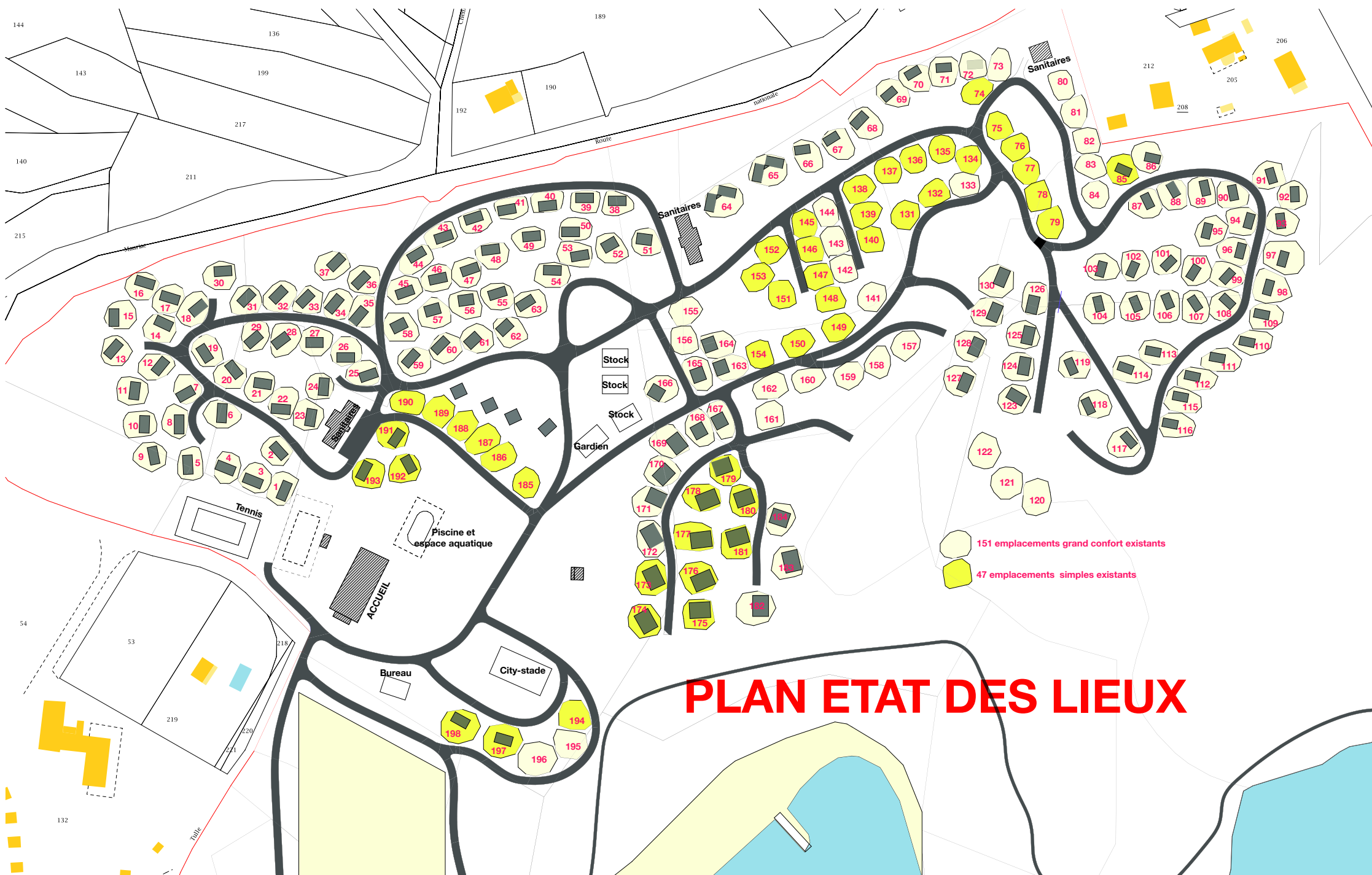
SASU Jacques LAUMOND Architecte DPLG

18 rue Archiprêtre Noël
entrée rue Tournante
24 290 MONTIGNAC
Téléphone 05 53 51 94 18

DOSSIER D'ETUDE AU CAS PAR CAS

PLAN CADASTRAL • ECH 1/ 4 000

CAMPING LE LAC DE MIEL
Id : Miel
19190 BEYNAT



PLAN ETAT DES LIEUX

151 emplacements grand confort existants

47 emplacements simples existants



SASU Jacques LAUMOND Architecte DPLG

18 rue Archiprêtre Noël
entrée rue Tourmente
24 290 MONTIGNAC
Téléphone 05 53 51 94 18

DOSSIER D'ETUDE AU CAS PAR CAS

VUE AERIENNE COMPLETE PRISE DE VUE 2014

CAMPING LE LAC DE MIEL
Id : Miel
19190 BEYNAT



SASU Jacques LAUMOND Architecte DPLG

18 rue Archiprêtre Noël
entrée rue Tourmente
24 290 MONTIGNAC
Téléphone 05 53 51 94 18

DOSSIER D'ETUDE AU CAS PAR CAS

VUE AERIENNE • POSITION DES PHOTOGRAPHIES

CAMPING LE LAC DE MIEL
Id : Miel
19190 BEYNAT

EXTENSION DU CAMPING LAC DE MIEL COMMUNE DE BEYNAT (19)



PHOTO 3



PHOTO 2



PHOTO 1

Prises de vue réalisées en juin 2018

EXTENSION DU CAMPING LAC DE MIEL COMMUNE DE BEYNAT (19)



PHOTO 6



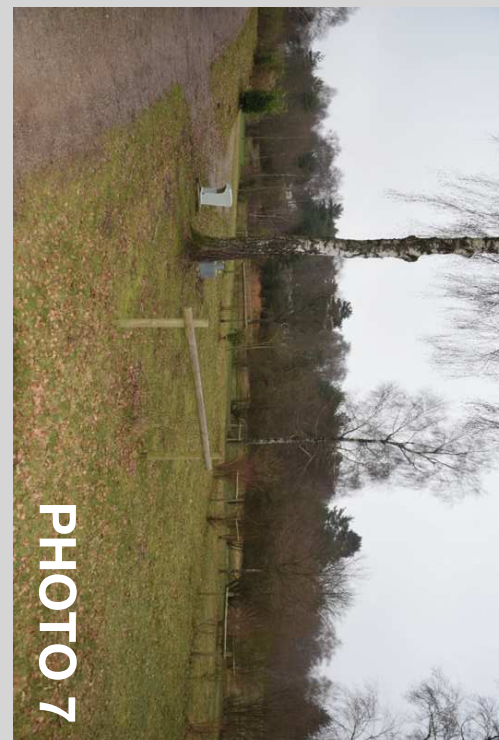
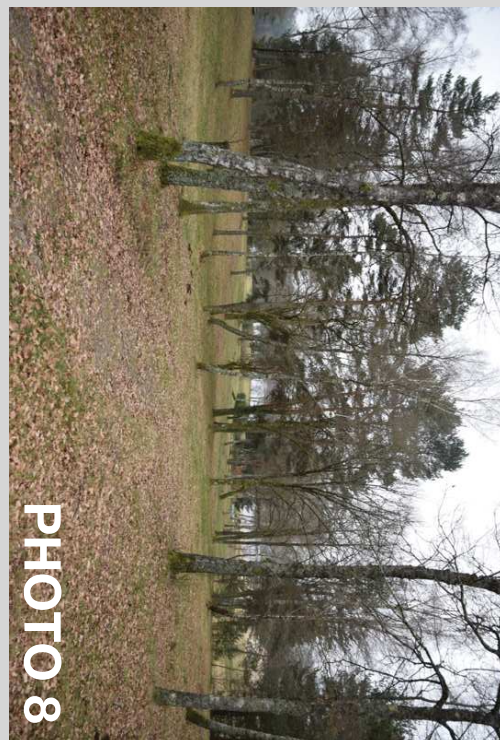
PHOTO 5



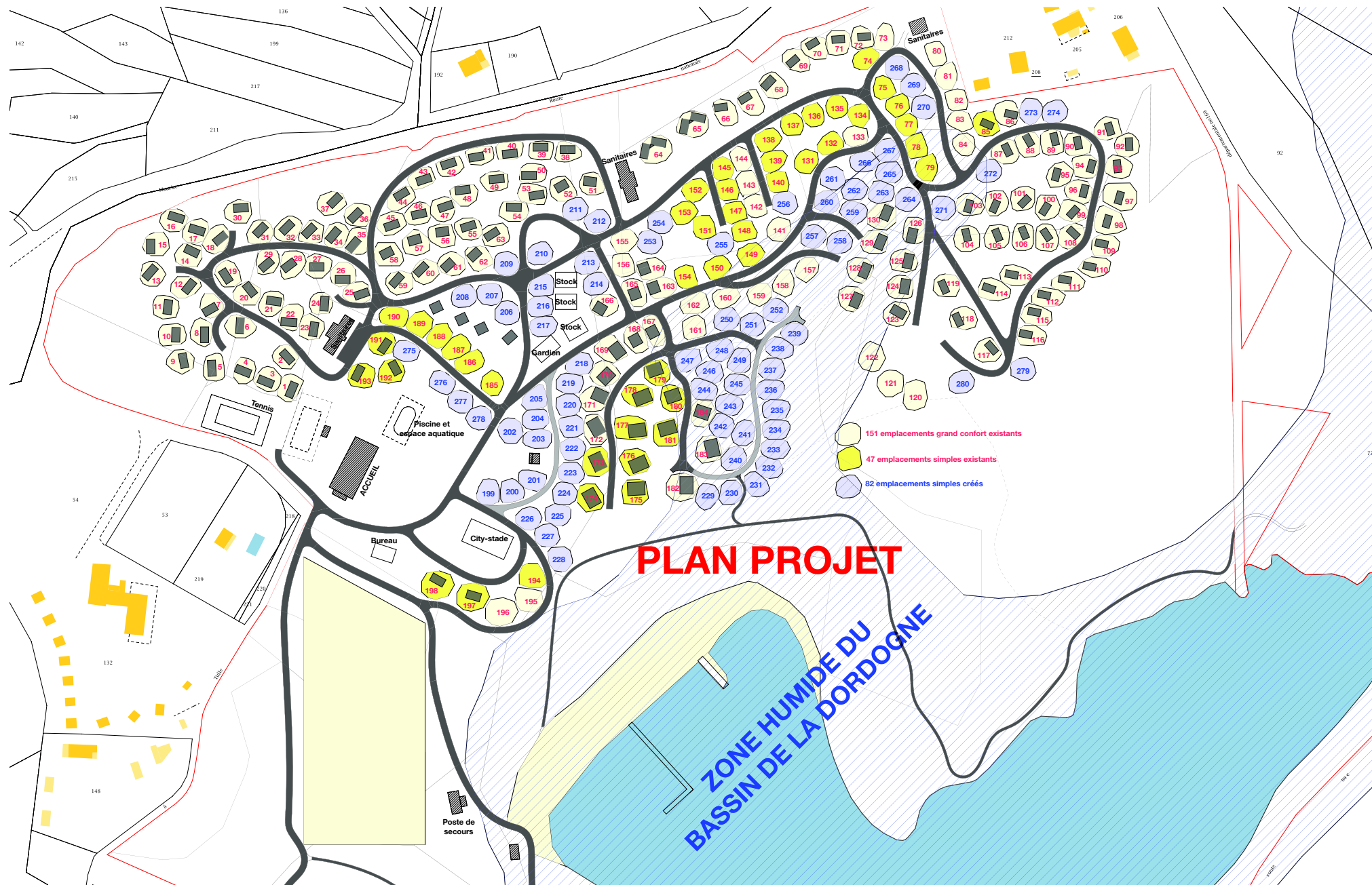
PHOTO 4

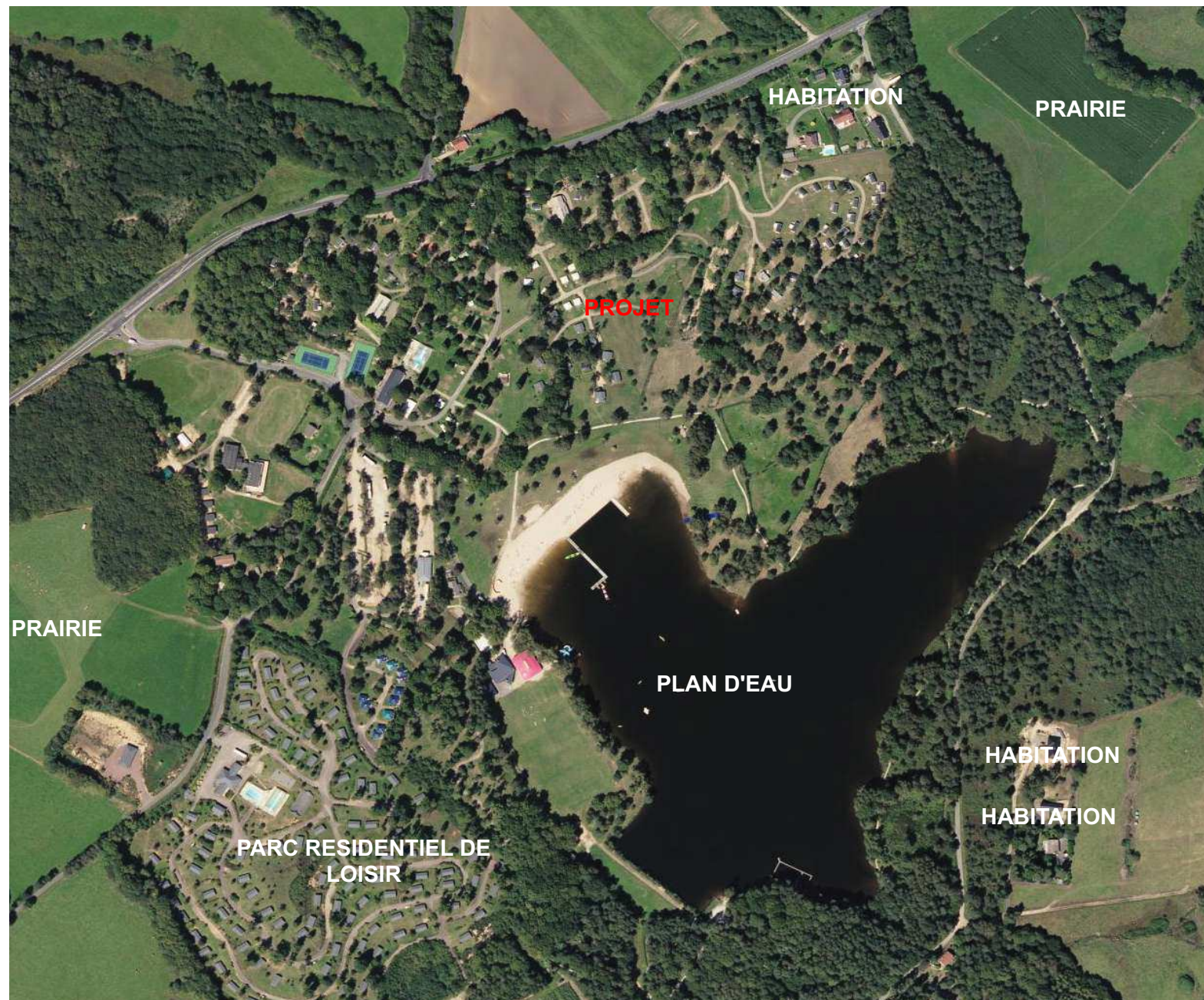
Prises de vue réalisées en juin 2018

EXTENSION DU CAMPING LAC DE MIEL COMMUNE DE BEYNAT (19)



Prises de vue réalisées en juin 2018





SASU Jacques LAUMOND Architecte DPLG

18 rue Archiprêtre Noël
entrée rue Tourmente
24 290 MONTIGNAC
Téléphone 05 53 51 94 18

DOSSIER D'ETUDE AU CAS PAR CAS

VUE AERIENNE • DESCRIPTION DES ABORDS

CAMPING LE LAC DE MIEL
Id : Miel
19190 BEYNAT

